

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants ; Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juin 1976

Comme vous l'avez appris par notre précédent bulletin, M. Georges Huguenin, notre sympathique collègue jurassien que je profiterai de remercier en votre nom à tous, m'a transmis la noble tâche qu'est celle de tenir mensuellement la chronique que vous attendez avec impatience.

J'avoue que depuis la nouvelle répartition des fonctions qui eut lieu à Lausanne, le 27 mars 1976, je me suis surpris plus d'une fois à songer à vous en silence.

Aussi simple, en effet, que puisse sembler ce traditionnel « billet mensuel », sa rédaction pose de nombreux problèmes et je m'aperçois déjà qu'il est quelque peu difficile de donner à chacun entière satisfaction au moment opportun, en raison même de l'altitude à laquelle vous vous trouvez situés, aussi bien qu'en raison du système de ruches que vous avez adopté.

Propriétaire de deux ruchers « Dadant-Blatt », distants de 15 km. et établis dans la vallée de la Broye, respectivement à 520 et 700 m. d'altitude, je constate régulièrement un décalage d'une semaine à 10 jours dans les différents travaux à effectuer, principalement au printemps, de même qu'à la récolte.

De ce fait et suivant l'emplacement de votre propre cheptel, vais-je arriver peut-être trop tôt avec mes conseils, tandis que pour d'autres, ce sera déjà trop tard ! Néanmoins, et en cas de doute dans l'une ou l'autre de vos futures actions, n'hésitez pas à contacter un collègue de votre région ou mieux encore, le « conseiller apicole » officiel de votre section, dont le nom figure dans la liste que vous trouvez dans l'Agenda apicole romand. Celui-ci sera certainement enchanté de vous connaître, voire même heureux de pouvoir vous enseigner en détail la matière qui vous manque et que vous désirez connaître à un moment bien précis de la saison apicole.

Si le LAROUSSE nous donne comme définition de : « DÉBUTANT » = « qui débute dans une carrière », il nous dit aussi que « débiter » = « **commencer** en parlant d'une chose, d'une action ». Ne sommes-nous pas tous, mais à des niveaux différents, des débutants en apiculture ?...

Que personne d'entre vous, chers collègues, ne s'offense, mais la matière à enseigner est si vaste que j'essaierai dès lors de mon mieux de vous faire bénéficier de mon expérience.

Passons maintenant aux différents et principaux travaux que vous aurez à effectuer au cours de ce mois de juin :

La neige de la fin du mois d'avril n'est plus qu'un mauvais souvenir et comme vous l'avez constaté, nos colonies n'en ont pas souffert, heureusement. Quant à la nature, elle corrige bien les choses et les magnifiques sorties de mai vous ont donné l'espérance d'une première récolte qu'il y a lieu, maintenant, de soupeser tout en soulevant légèrement vos ruches par l'arrière (si vous n'avez pas de bascule).

Si, au moment où vous lisez ces lignes, la pluie ne s'est pas trop répétée, vous aurez alors la satisfaction de constater la présence d'une récolte certaine. Un coup d'œil au « contrôle des pesées » vous indiquera aussi ce qui se passe dans votre région de même que par ailleurs.

Ne répétez pas inutilement vos visites et contrôles de hausses avec pour seul but de satisfaire votre curiosité et vous lécher les « babines » car à chaque fois, vous dérangez votre colonie en désordonnant son activité et perdez ainsi un profit appréciable.

Un simple sondage sur une ou deux ruches, effectué délicatement et avec le moins de fumée possible, vous permettra d'estimer le degré de maturité de votre récolte. Il suffit en effet pour cela de soulever les cadres de hausses en partant d'un bord de celles-ci vers le centre et de contrôler l'importance des cellules operculées. Ne pas entreprendre l'extraction avant que vos rayons soient au moins operculés aux trois quarts de leur surface et pour autant que les apports quotidiens aient cessé.

Rappelez-vous qu'un miel non mûr contient trop d'humidité (d'eau) et peut fermenter ensuite dans les récipients pour devenir impropre à la consommation. Ce serait là, bien sûr, payer trop cher votre impatience !...

L'emploi d'un clarificateur et maturateur est indispensable au bon conditionnement de votre récolte, même si le coût de ces appareils vous semble un peu élevé, et attendez encore une semaine environ, avant de procéder à la mise en boîtes.

Vouez tous vos soins à la propreté tant des bocaux dans lesquels vous allez présenter votre marchandise qu'à celle de tous les appareils et récipients ou emballages que vous utilisez. La propreté du local est également indispensable et vous n'aurez ainsi aucune peine à vendre votre récolte au prix officiel que vos anciens collègues vous recommandent ardemment de respecter.

En remettant vos cadres vides en hausses, ajoutez encore un cadre neuf au profit d'un ancien dans chaque hausse, et vous permettez aux abeilles cirières de renouveler votre matériel.

Enfin, surveillez le pillage éventuel durant les jours qui suivront, puis tout va rentrer dans l'ordre et le calme habituel.

Dans l'entre-récolte, c'est-à-dire après la récolte de miel de fleurs pour ceux qui ont le privilège d'en faire une, et avant la miellée de forêt, surveillez les réserves de vos colonies, ceci est important pour les apiculteurs de plaine et c'est durant cette période que les rayons non operculés que vous aurez laissés en ruche (peut-être à regret) vont jouer un très grand rôle si la disette devait se prolonger.

N'omettez pas de vouer tous les soins nécessaires à vos essaims de l'année, de leur rajouter des cadres de corps à bâtir, au besoin, de les nourrir, en bref de les rendre le plus fort possible pour l'automne à venir.

Je vous laisse pour cette fois et vous dis à tous : « A bientôt ! »

M. Léchaire.

P.-S. — Ceux d'entre vous, chers collègues débutants ou non, qui envisageraient un « renouveau » quelconque de cette chronique, ou qui auraient des suggestions à formuler quant à sa présentation prosaïque habituelle, voudront bien adresser leurs propositions de modifications éventuelles et remarques au nouveau responsable. D'avance, il vous en remercie !

COMMUNIQUÉS

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Nos membres sont avisés qu'ils peuvent livrer leur miel à la centrale de Gland du 1er juillet au 31 octobre 1976.

Le miel devra être contrôlé et la carte de contrôle jointe à chaque livraison.

Les bidons standards obligatoires sont à votre disposition à la Centrale au prix double du prix coûtant. La moitié sera remboursée à la livraison.

Les prix sont ceux fixés par la FSSA.

Les membres de la SAR ne faisant pas partie de notre groupement, peuvent adresser leur demande d'admission à M. Georges Paréaz, 1261 La Rippe, qui vous donnera tous les renseignements utiles.

M. Louis Matthey, notre gérant, attend de pied ferme vos bidons car la Centrale est vide.

Les livraisons peuvent se faire tous les jours de 7 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., samedi de 7 h. à 11 h.

Après entente avec les gérants, les bidons pourraient être livrés dans les différents dépôts FVAV.

Le gérant : *L. Matthey.*

Pour le comité : *O. Schmid.*

A vendre, 1 rucher système Dadant type bien soigné, ainsi que des ruches vides. Tél. (027) 22 63 90 le soir.
